Editorial novembre 2019

Pierre Dherte: Président

Cher.e.s toutes et tous,

J'espère que vous allez bien en cette fin novembre!

Ce bulletin est un peu particulier. Je vais axer mon éditorial en y déployant sommairement différents thèmes abordés ces derniers mois par notre Union. Mais, une fois n'est pas coutume : pas de très longs textes! Je ferai par contre toujours référence à un lien en fin de paragraphe qui vous mènera vers notre nouveau site et où vous pourrez y lire plus en détails chacun des sujets évoqués ici, mais avec des contenus plus étoffés sur le site. Pour cela, cliquez sur l'onglet « Information » et tapez en recherche les mots que j'indiquerai en fin de chaque paragraphe.

Vous aboutirez directement sur l'article en question que j'ai rédigé ou mis en ligne sur notre site et où chacune des thématiques abordées ici serra développée plus spécifiquement. Nous fonctionnerons dorénavant ainsi : du bulletin vers le site!

Vous êtes prêts ? C'est parti ...

Enfin, nous avons **NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET**! Efficace et pratique, il vous servira j'en suis sûr comme un outil à la fois d'information mais aussi d'archives en tous genres, dont bien évidemment celles dédiées à notre Union et à nos actions! Notre site a déjà été reconnu comme site exemplaire à suivre comme modèle par la coordinatrice de la FEAS, la Fédération des Employeurs des Arts de la Scène, et nous recevons régulièrement des commentaires très positifs. Cela fait plaisir après avoir passé tant de temps à l'alimenter en y encodant quelques 360 articles que j'ai complètement fait passer au crible d'archivage, avec un moteur de recherche pratique et aisé. Vous y lirez tous nos bulletins en version électronique publiés depuis ... 15 ans!

Mais aussi nos discours, nos courriers, nos lettres d'information, nos comptes rendus d'AG, les articles de presse où l'Union est citée, des dossiers thématiques, des textes de lois classés par catégories, années de publication, etc. Vous pouvez aussi chercher des informations sur notre site à partir d'une année particulière. J'ai en effet classé tous nos documents suivant les années de référence et avec des balises bien précises. Amusez-vous et instruisez-vous! Et bien évidemment, vous avez votre page personnelle que je vous conseille vivement de compléter le plus vite possible! Je compte sur vous pour vérifier et actualiser vos informations de contact mais aussi vos photos et vos CV. Ceci est important à la fois pour notre secrétaire, Frédéric, qui travaille désormais principalement à partir du site.

C'est important aussi pour les directeurs de casting et les personnes tierces qui consulteront de plus en plus régulièrement notre site! Donc n'attendez pas! Pour vous connecter à votre compte, faites juste les <u>4 CLICS</u> précisés sur le site. Vous verrez, c'est très intuitif et rapide d'accès. Bon surf! (Pour comprendre en détails comment vous connecter à votre compte personnel Union sur notre site, tapez dans l'onglet « information » les mots suivants: « jetez un œil »)

Alors que l'Union répondait à l'appel à candidatures pour le renouvellement des membres des instances d'avis, et que nous répondions également au renouvellement de notre agrément en tant que Fédération professionnelle UNION, LE FISC JOUAIT UN VILAIN TOUR AUX ARTISTES! En effet, le 6 août dernier, les membres des instances d'avis actuelles ont été informés par l'Administration d'une mise en conformité des dispositions fiscales liées aux défraiements perçus en instances d'avis. Depuis la création des instances d'avis du secteur culturel, les membres perçoivent des indemnités assimilées à des "jetons de présence", mais dont il s'avère à présent que l'octroi n'est pas conforme aux règlementations. L'Administration doit donc en adapter le système d'imposition, en assimilant ces indemnités à des revenus professionnels. Au-delà du plafond de 1.531,99 euros par an, ces revenus conduiraient même les membres à être considérés de fait comme indépendants complémentaires, entraînant, pour celles et ceux qui bénéficient du statut d'artiste, de perdre leur statut avec effet rétroactif pour l'année 2018!

Les membres bénéficiant du statut d'artiste sont donc invités à renoncer, au choix, à leurs indemnités, à leur siège, ou à leur statut d'artiste. Face à cette situation insupportable. irrespectueuse pour les membres actuels et le travail abattu, et handicapante pour la mise en place du nouveau décret, l'Union des Artistes a rencontré d'autres fédérations des arts de la scène et cinéma et, dans un premier temps, rédigé un courrier aux Ministres et représentants de l'administration concernés, à des député.e.s relais, et aux présidents de partis qui étaient à l'époque en négociation. Nous avons également averti la presse et plusieurs articles sont parus, notamment dans Le Soir et La Libre. Avec plusieurs autres fédérations, nous avons par ailleurs récemment consulté un avocat spécialisé pour faire suivre la situation - en nos faveurs évidemment ! - et envisager des solutions acceptables et rapides avec la FWB ! S'agissant des indemnités, nous avons invité nos membres chômeurs, euses avant siégé dans les instances d'avis en 2018 et 2019 à ne pas renvoyer le formulaire demandé par l'Administration et d'annuler tout formulaire adressé précédemment, vu les risques encourus. Pour les autres, d'analyser l'impact potentiel de leur réponse avant de décider de répondre ou pas. (Vous lirez tous nos courriers sur ce sujet ainsi que l'article du Soir en tapant en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « jetons de présence »)

Alors que l'Union avait justement rencontré les principaux représentants « Culture » des partis politiques en négociation, j'ai rédigé et envoyé pour l'Union un texte définissant nos priorités en posant les questions suivantes : comment booster l'emploi ? **COMMENT PERENNISER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ARTISTES** ? Comment réfléchir à un véritable « *Statut* » digne de ce nom, cohérent et respectant le caractère intermittent de nos professions ? Comment valoriser la promotion et la diffusion des activités artistiques et des artistes de la FWB ? Comment faire reculer la précarité des travailleurs des arts ? Nous avons communiqué ce texte de propositions concrètes et de réflexion générale destiné à la consultation, notamment au PS et à Ecolo, en vue de la Déclaration de politique gouvernementale pour la FWB.

(Vous voulez lire sur notre site notre texte sur ce sujet ? Tapez en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « comment booster »)

Plus tard, le 12 septembre dernier, la Fédération Wallonie Bruxelles publiait sa **DECLARATION DE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE FWB**. Le chapitre réservé à la culture se lira à partir de la page 40. (Vous voulez lire sur notre site le texte de référence sur ce sujet ? Tapez en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « <u>déclaration politique</u> »)

Le lendemain, soit le 13 septembre, Alain Lallemand, journaliste au journal Le Soir et ayant déjà suivi nos activités à l'Union sur pas mal de sujets, m'appelle. Il veut rédiger un article sur LA REACTION DE L'UNION DES ARTISTES A PROPOS DE LA DECLARATION DE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE, et évidemment en ce qui concerne le chapitre « culture » ! Nous faisons une interview où je lui exprime le fait que l'ensemble de nos propositions et revendications « UNION » se retrouvent en effet dans cette déclaration gouvernementale. Nous sommes donc plutôt ... heureux mais pas dupes ! Je lui précise que nous attendons de voir comment ces belles promesses seront-elles transmises en actes et surtout comment seront-elles « budgétisées » ? (Vous voulez lire sur notre site l'article du journal Le Soir sur ce sujet ? Tapez en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « que penser du gouvernement »)

Dans la foulée, nous apprenons le nom de **NOTRE NOUVELLE MINISTRE DE LA CULTURE**, **BENEDICTE LINARD (ECOLO).** Nous nous renseignons sur son équipe et contactons les responsables de son Cabinet pour une rencontre à venir. (Vous voulez en savoir plus sur notre nouvelle Ministre de la Culture ? Tapez en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « Bénédicte Linard »)

Entre temps, je suis interpellé par plusieurs comédiens, membres de l'Union des Artistes, au sujet de captations RTBF de leurs spectacles dans lesquels ils sont engagés et où j'apprends que DEUX EQUIPES ARTISTIQUES (THEATRE DU PARC ET THEATRE DE LIEGE) REFUSENT QUE LEURS SPECTALES SOIENT CAPTES PAR LA RTBF car il y aurait apparemment un non respect de leurs droits dits « voisins » à faire valoir avec leurs employeurs ... et surtout avec la RTBF! J'interviens de façon assez « musclée », je me fais communiquer les contrats conclus entre la RTBF et les opérateurs culturels en question, et je réagis – pour l'Union – auprès des représentants de la CCTA (la Chambre des Compagnies de Théâtre pour Adultes) et de la FEAS (la Fédérations des Employeurs des Arts de la Scène). L'Union a immédiatement réagi à ces interpellations de nos membres et demande <u>urgemment</u> que soient respectés les règlementations en vigueur, soit, la loi du 30 juin 1994 mais également l'article 13 de la Convention Collective de Travail en vigueur et ayant force de loi (CCT du 21/11/18). Je demande également que soit dorénavant négocié un nouvel accord sectoriel entre les employeurs arts de la scène, la RTBF et les sociétés de gestion collective et de droits, notamment celle concernée par les droits voisins dédiés aux artistes interprètes (Playright). Avec le respect également de la loi Roger Lallemand du 30 juin 1994 et de la CCT du 21/11/18 actuellement en vigueur! (Vous voulez en savoir plus sur notre intervention à propos de cette problématique ? Vous voulez connaître l'article bafoué de la CCT en vigueur ? Tapez en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « l'Union réagit »)

Et voilà, alors que je conclus cet éditorial, nous apprenons que nos collègues, LES ARTISTES DU NORD DU PAYS SOUFFRENT DE COUPES FINANCIERES DRASTIQUES émanant de leur nouveau Ministre de la Culture, Jan Jambon ! S'agissant de la situation en Flandre, nous sommes évidemment solidaires de nos confrères et consoeurs de la culture qui ont manifesté en nombre le 14 novembre dernier. (Vous voulez signer la pétition de nos collègues NL sur ce sujet ? Tapez en recherche dans l'onglet « information » les mots suivants : « solidaires de nos collègues »)

Cet effet va très probablement se faire sentir en FWB également et en Région wallonne et Bruxelloise. Je suis donc malheureusement inquiet pour les budgets 2020 et années suivantes.

En restant à votre disposition, Bien à vous toutes et tous, L'Union fait la force des artistes.

Pierre



Sommaire

Union des artistes du spectacle

Editorial	1
Nouveaux membres	6
Fonds Norma Joosens	11
Combien tu vaux ?	12
La gratuité dans les théâtres	15
Leur part d'éternité dans les mémoires qui sommeillent	16
Hommages	18
Conseil d'Administration	19
Avantages offerts et demande d'admission	20

Nouveaux membres

"La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus fort que jamais!"





Vous aussi parrainez de nouveaux membres!

Si vous êtes membre depuis au moins un an, vous pouvez parrainer de nouveaux membres. Deux possibilités :

- Devenir membre est plus simple que jamais sur notre nouveau site : www.uniondesartistes.be
 L'artiste qui souhaite nous rejoindre clique sur « devenir membre » en page d'accueil, remplit le formulaire, indique votre nom comme parrain ou marraine, en 2 minutes c'est fait !
- Utilisez le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page, et renvoyez-le nous complété et signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par vous.

Nouveaux membres

David **Bourgie**



Je vous présente David Bourgie.

En 2016, David Bourgie intervient en qualité de Script Doctor, et réécrit le court métrage « La loi du Déshonneur » qui sera sélectionné dans non moins de 11 festivals à travers le monde, lauréat de 3 prix.

En 2018, il est engagé pour réécrire entièrement la saison 1 d'« Adèle », première série belge des chaînes de télévisions Betv et RTL-TVI. Cette même année, il est contacté par une production marocaine pour prendre en charge l'écriture du prochain long métrage « Je suis Molenbeek » d'Anouar Moatassim, réalisateur de nombreuses séries.

En 2019, il signe la co-écriture de son premier long métrage américain « Headache » du réalisateur Fabien Dufils, avec qui il collabore déjà sur 2 autres projets de long métrages « Flathead river » et « Détroit ». Il collabore actuellement au développement de la saison 2 de la Websérie « Burkland » pour la chaîne belge RTBF, ainsi qu'une Websérie d'horreur pour le groupe français PM-SA, destinée à Canal +, et au prochain court métrage « La chute » du réalisateur Simon Heymans.

Parallèlement, il travaille sur 4 projets qui lui sont chers, l'écriture d'une bande-dessinée, d'un roman, d'une pièce de théâtre de genre « Horreur » et le développement d'un long métrage dans la veine de l'univers de Mike Flanagan sur la thématique de la non-acceptation du deuil à travers l'obsession d'une mère qui tente d'entrer en contact avec sa fille décédée par l'intermédiaire de ce que l'on nomme vulgairement la « machine à fantômes » (Transcommunication instrumentale « TCI », mieux connu des milieux spirituels).

Il est également très engagé sur la question de la situation précaire de l'artiste dans l'exercice de son métier. Et il est également le compagnon d'une comédienne..... moi même !

Bienvenue à l'Union David!

Audrey Devos

Julia Kaye



Julia est en possession d'un master en art de la parole du Conservatoire de Bruxelles et elle a poursuivi sa formation avec une agrégation l'année d'après.

Apres ses études, elle enchaine avec quelques court-métrage dont « *Baya* » court-métrage réalisé par Alice Gadbled (IAD)- où elle tient le rôle principal.

Elle fut aussi assistante du directeur de casting : Sebastian Moradielos, stagiaire assistante pour la création de « *Warda* », mise en scène de Michael Delaunoy au Rideau de Bruxelles, et continue sa formation avec de nombreux stages.

J'ai eu la chance de former Julia en doublage via la semaine de Bruxelles Formation chez Score Brussels et depuis , cette talentueuse comédienne à la douce voix a eu le Premier rôle d'Amphibia série animée de Disney chez Dubbing Brothers.

Julia continue de passer les auditions du CAS et est en préparation d'un projet qu'elle aimerait mettre en scène elle est pour le moment dans ses dossier et tente d'obtenir des aide d'organismes afin de l'aider logistiquement et professionnellement.

En plus de tout ça, elle continue de donner 10h de cours théâtre, par semaine, en académie!!

Nous te souhaitons beaucoup de chance pour tes projets futurs et l'Union des Artistes et moi même sommes la pour t'encourager !

Bienvenue à l'Union Julia!

Julie Basecqz

Dan Thorens



Dan , c'est l'homme à tout faire diplômé en psychologie à l'Université de Genève il est à la fois cinéaste, producteur, réalisateur, cameraman, formateur ... Nous avons en commun notre pays de naissance, le Canada : enrichi par une enfance sur plusieurs continents, il se construit naturellement une identité multiculturelle. Il va 'comprendre' la mise en scène puis la réalisation en travaillant avec Jérôme Savary, Roland Topor, Andreas Voutsinas et Jean Luc Godard. Il met en scène plusieurs pièces de Théâtre à Paris et à New York, où il s'établit et fonde « Clockwise 1 Films »

Polyvalent, il devient réalisateur et développe la qualité d'auteur-scénariste en co-écrivant 5 scénarios de longs métrages. Ses réalisations témoignent de son talent pour la collaboration avec les acteurs.

Depuis, il produit et réalise deux pilotes de documentaires en anglais, tournés en France. Il tourne également un film en Haïti pour une association humanitaire défendant les droits des enfants des rues.

Son expérience touche aussi aux multinationales telles que Schneider Electric, Altran, Guerlain ... Il réalise sous cet angle de nombreux films dans plusieurs pays, basés sur la "Customer Experience".

Il est sur tous les front depuis notre rencontre sur le ART on BOAT à Cannes, il est venu s'installer en Belgique, vous le verrez rôder chez Score Brussels où il organise des stages d'écriture et dans les festivals à la recherche de nouveaux comédiens.

Il propose aussi de faire la démo des comédiens avec son nouveaux système multicam qui permet de capter les émotions des comédiens en une seule prise.

J'ai eu la chance de tourner dans son dernier court-métrage "Blood type" et je vous recommande vivement si vous êtes comédiens de découvrir ses nouveaux projets! https://www.clockwise1.com

Welcome in the Union Dan, happy and proud to be your godmother

Julie Basecaz

Barbara **Delleur**



Barbara Delleur est une artiste pluridisciplinaire ayant été formée à l'école Parallax. Issue d'une famille d'artistes ; d'un père peintre à l'académie des beaux-arts et d'une maman antiquaire, Barbara poursuit sa formation au fil des années avec des intervenants aussi divers que Pico Bercovitch, David Mathy, et Pascal Kobe.

Le cinéma la passionne depuis sa plus tendre enfance. Déjà toute petite, elle sollicitait ses amis pour faire des pièces de théâtres improvisées, d'où son attirance pour les stages travaillant la technique de Meisner

Avec sa personnalité et son physique de ouf ;) Barbara ne laisse personne indifférent ce qui lui a permis de participer a plusieurs shooting photos et de tourner dans de nombreuses publicités.

Chroniqueuse et animatrice radio, peut être avez-vous déjà entendu sa voix sur les ondes de BXFM ?

En télé Barbara a fait le pilote de l'émission Télé-Réalité « Tous des salauds » et en tant que comédienne elle a tourné dans différents court-métrages ainsi que dans les séries « vestiaire » et « lift ».

En 2018 elle obtient un rôle dans le long métrage de Fabrice Du Welz « Adoration »

L'esprit sans cesse en effervescence, Barbara participe à la valorisation d'autres artistes à travers sa galerie d'art associative : « Les meubles du cœur ASBL »

De plus en plus attirée par le monde de la scénarisation, elle se lance dans l'écriture de clips, de courts-métrages et de longs-métrages.

Je te souhaite bonne chance pour toutes tes activités et bienvenue à l'Union Barbara ;)

Julie Basecqz

Fonds Norma Joossens



Comme vous le savez sans doute, l'Union des Artistes a reçu des subsides du Fonds Norma Joosens pour venir en aide aux comédiens retraités ou en voie de l'être, qui ont des difficultés financières. Ce projet est géré par la Fondation Roi Baudouin.

Trouver des membres dans le cas nous demande du travail mais nous avons au moins la possibilité de les contacter.

Notre accord avec le fonds prévoit que nous puissions aussi aider les comédiens en difficulté **qui ne sont pas membres.**

C'est pourquoi je vous invite si vous en connaissez, à nous signaler ces personnes.

L'Union est avant tout au service de ses membres, mais dans le cas présent, je trouve qu'il est important pour nous de nous ouvrir à ces personnes en difficulté car nous sommes la seule institution francophone à pouvoir les aider grâce à ce fonds.

Merci à vous d'être attentif aux besoins des autres.

Jean-Henri Compère

Combien tu vaux?

Bernard Breuse



Combien gagne en moyenne une actrice, un acteur, un comédien, une comédienne, une chanteuse, un chanteur, un(e) artiste interprète -choisissez le terme qui vous convient- en Belgique ? Drôle de question me direz-vous, comme si on pouvait mettre en regard toutes les pratiques et tous les salaires, les honoraires, les indemnités, les RPI, les droits, enfin toutes les sortes de rémunérations que nous recevons pour faire notre métier, alors que tout cela recouvre des activités tellement différentes ?

Déjà, savoir combien gagne l'autre, ou connaître son salaire, c'est un tabou, chez nous comme ailleurs, mais chez nous peut-être encore plus qu'ailleurs.

Parce que, l'actrice, l'acteur, l'interprète (voir plus haut), va, à chaque engagement, dans le secret de bureau du directeur, ou du producteur, négocier le montant de son contrat, et que ce directeur ou ce producteur lui proposera un montant en disant: « tu comprends, la situation est ce qu'elle est et ici, c'est comme ça qu'on paie ce genre de rôle, ou de prestation » et, comme c'est difficile de se vendre, même si on pense que ce n'est pas assez, que dire ? « Je vaux plus »? Oui, c'est possible... Mais quoi qu'il en soit, en ressortant de ce bureau, content ou pas, satisfait ou non, on évite surtout d'en parler aux autres, ce qui fait bien l'affaire des directeurs, ou des producteurs, assis qu'ils sont sur leur rapport de force.

Une complexité assez ...complexe.

On sait bien qu'il y a chez nous trois communautés linguistiques, deux régions et que la Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont bien évidemment des marchés culturels différents et différemment organisés, plus ou moins richement dotés, et comme on considère autrement les artistes ici ou là, on ne les paie conséquemment pas de la même manière. Et on sait bien aussi qu'il y a des grandes institutions et des petites salles, des théâtres bien subventionnés et des projets fauchés, et des paiements parfois justes et parfois assez...symboliques.

Et puis, parmi nous, certains font principalement du théâtre, d'autres de la musique, ce qu'on appellera le « spectacle vivant », d'autres évoluent dans l'audiovisuel (cinéma, radio, séries, doublage, pubs), certains font les deux, et d'autres, en plus, enseignent.

Il est donc difficile de juger tout le monde à la même aune, vu les montants productionnels différents, et les situations de travail variées.

Cependant, on pourrait peut-être essayer de catégoriser, pour mieux voir.

Pour revenir aux arts vivants, dans le théâtres de la FWB, s'il existe bien une convention établie par la commission paritaire du secteur (la CP 304) qui définit des minimas salariaux légaux¹ (qui ne sont pas identiques selon le rôle linguistique : les flamands gagnent plus), rien ne permet d'envisager comment se positionne réellement le salaire à partir de ces minimas. En décolle-t-il ?

¹ Vous trouverez tous ces documents sur le site de l'Union : https://www.uniondesartistes.be/legislation/conventions-collectives

Il est même arrivé à nos oreilles que le directeur d'un théâtre tout ce qu'il y a de plus connu et subventionné ait proposé à un acteur un montant en dessous de ce minimum. Mais ce n'était sans doute qu'un malheureux oubli...

Et qu'en est-il des maximas, s'ils existent, combien gagne au maximum une actrice ou un acteur de théâtre ayant une longue carrière, de l'expérience, de la notoriété, et parfois des prix (merci la critique) 2

En doublage, il existe une grille tarifaire (voir là aussi le site de l'Union), mais en pub ? C'est au doigt mouillé ? En fonction du produit ? Il n'y que ceux qui en font qui le savent...

Pour ce qui est du cinéma, ou de la télévision, on est encore dans d'autres tranches, si j'ose dire. Le « bankable » intervient parfois (mais évidemment, à l'avantage de nos amis français) sans compter qu'une série ou un long métrage, ce n'est pas la même chose (Lapalisse est dans le casting) et qu'en plus avoir un agent (français) est aussi une autre variable d'ajustement (10%). Ouf!

Bon, nous serons en tout cas d'accord pour dire qu'en général, nos métiers ne s'illustrent pas par une stabilité des revenus d'une année à l'autre et qu'il est difficile de prévoir à moyen ou à long terme ce qu'ils seront.

Et notre réalité administrative est, elle, aussi souvent identique, parce que, à quelques exceptions près, nous sommes tous, pour ceux qui ne sont pas retraités, sous le régime des contrats à durée déterminée, et même des contrats à très courte durée, nous émargeons donc souvent aussi au chômage (ah, ce fameux statut d'artiste au chômage ...) et nous en tirons des revenus.

Dessiner une carte

Mais outre le ressenti, les quelques informations objectives dont nous disposons, et la compréhension intime des difficultés qu'engendrent souvent nos professions, comment en savoir plus, comment se faire ensemble une idée concrète de nos situations respectives en termes de revenus et comprendre mieux comment on nous considère ?

Voilà la question que nous nous sommes posée au sein du C.A. de l'UAS,

et pour y répondre, nous nous proposons d'essayer d'établir une sorte de relevé topographique des barèmes officieux ou officiels qui sont les nôtres, des normes qui nous sont appliquées.

Nous allons donc essayer d'établir, à partir de la base de nos membres (mais pas que) une carte des rémunérations actuelles du secteur pour les artistes interprètes.

Ce n'est pas par simple curiosité sociologique, mais pour comprendre mieux le cadre financier dans lequel nous évoluons, avoir des références, et il nous semble que cela pourrait servir à tous.

Recueillir l'information, l'organiser et la diffuser nous permettra de mieux aider nos membres à se situer dans l'échelle des valeurs, quand par exemple on se demande combien on peut demander pour un tel travail, pour un tel rôle dans un tel théâtre, dans une telle compagnie, pour un tel tournage, pour une telle prestation, sans avoir le sentiment ni d'abuser, ni d'être exploité.

Evidemment, cela nécessite une réflexion certaine sur l'organisation de cette enquête et sur l'exploitation de ses résultats, sur la façon de respecter l'anonymat des ceux qui nous auront confié ces informations et sur la manière de les traiter pour en tirer le meilleur parti au profit de tous.

Nous mettons donc en train ce chantier et nous nous permettrons donc, chers membres, de vous contacter par mail dans le courant de l'année 2020, et de vous solliciter plus précisément pour nous aider dans cette collecte d'information.

Bien à vous tous.



Le site internet :

www.uniondesartistes.be

Nouveau sur le site de l'Union :

Bientôt des listings de directeurs de castings, directeurs de plateaux, studios de doublage, de pub, d'agences de castings seront sur le site! (J'ai besoin de votre aide pour alimenter cette nouvelle rubrique! Idées bienvenues! info@juliebasecqz.com)

L'adresse électronique de l'Union des Artistes : info@uniondesartistes.be

(Merci de nous signaler tout changement d'adresse mail via cette adresse)



Le groupe Facebook
Union des Artistes du Spectacle

Le profil Facebook

Artistes du Spectacle
ouvert à tous.

La gratuité dans les théâtres

Voici comment les choses se déroulent : vous vous présentez, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez gratuitement (ou à tarif réduit). Voilà, c'est aussi simple que ça. Attention, des conditions particulières s'appliquent donc dans certains théâtres ! (voir ci-dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée...
Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres proposant actuellement la gratuité :

La Balsamine
Le Théâtre de Namur
Le Théâtre de Poche
L'Atelier-Théâtre Jean Vilar *
La Comédie Claude Volter
Le Théâtre 140
Le Théâtre Le Public
Le Théâtre Royal du Parc
Le Rideau de Bruxelles
Le Théâtre Varia *

- Le Théâtre Varia : sans réservation, une invitation gratuite par membre est valable uniquement sur la première semaine de représentations pour les créations du Théâtre Varia. Au-delà de la première semaine, ainsi que pour les accueils et reprises, la carte de membre donne droit à un tarif préférentiel de 5€ la place. Chaque accompagnateur d'un membre bénéficie d'un tarif de 8€.
- L'Atelier-Théâtre Jean Vilar : invitation pour les membres, sur réservation uniquement !

Certains théâtres proposent des tarifs réduits pour nos membres, en dernière minute également :

- Le Théâtre National : le tarif préférentiel est au prix le plus bas pour l'Union des Artistes. Sur présentation de leur carte de membre (en ordre de cotisation !), chaque membre de l'UAS pourra assister aux spectacles du Théâtre National pour 7 € la place ! Soit le tarif le plus favorable pratiqué par cet opérateur !
- Le Théâtre des Martyrs: sans réservation, le tarif préférentiel réservé aux membres de l'Union est de : 7,50€ la place.

Leur part d'éternité dans les mémoires qui sommeillent...

(hommage aux Confrères disparus)



Offrir en hommage, une minute de silence est assurément gentil, mais peu édifiant pour les nouvelles générations d'actrices et d'acteurs! Des années 1950, il ne reste qu'un petit nombre de membres en vie. Puisque j'ai la chance d'être encore de ceux-là, mon devoir est de prendre la parole afin d'éclairer les plus jeunes sur le parcours professionnel des disparus.

Jeanine CHEREL: Etait une jeune femme ravissante, cultivée, charmante, discrète, passionné de poésie, de théâtre et de journalisme. Excellente comédienne, nous nous sommes rencontrées sur les Planches, également à la télévision et plus souvent encore, dans les studios de l'INR, la RTBF. de l'époque. Elle animait de fort belles émissions, en créait d'autres et notamment : « La Pensée et les Hommes », émission philosophique et de morale laïque.

Elle remporta une Antenne de Cristal et le prix du Sourire pour son émission : « Actualité de Midi ». C' est tout dire !

Roger BROE: Souvent avec moi, sur les scènes des grands théâtres de la capitale et notamment dans: « BARABBAS » au National., était un charmant camarade et un danseur effréné! Ensemble en tournées, nous avons fait des parties de twist endiablées après certains spectacles. Dans les restos possédant orchestre et piste de danse, les Anciens de la distribution regardaient avec envie, évoluer les jeunes de la troupe. Nous étions tapageurs et déjà très émancipés!

Line JACQUES : Autre femme discrète, rencontrée au début de ma carrière dans : Le jeu des quatre fils Aymon » . Une pièce de Herman CLOSSON montée par les frères HUISMAN. Ce spectacle enterrait le label : « comédiens routiers » de la Compagnie pour devenir Théâtre National de Belgique. Je n'ai plus croisé Line JACQUES depuis cette aventure. J'ignore ce qu'elle est devenue.

Maurice SEVENANT : Un bon visage de la corporation ! Acteur, lorsque j'étais moi-même encore en activité à BXL. Nous nous sommes rencontrés au théâtre de l' Equipe, au National et aux Galeries dans un Molière, je crois. Plus tard, il devint metteur en scène et pédagogue, fut l' un des Fondateurs de l' IAD (Institut des arts de diffusion), puis créa le théâtre de l' Alliance, avec bonheur semble-t-il ?

Paul ANRIEU: Mon partenaire dans : Le Légataire Universel. Nous y formions le couple de Valet et Soubrette imaginé par Regnard. Un immense plaisir pour nous, à chaque représentation donnée aux Galeries. Mais Paul Enrieu eut aussi beaucoup d'autres rôles importants. Il créa, entre autres : « En attendant Godot » de Beckett. Il fit également de nombreuses T.V., des prestations radiophoniques. Puis, créa l'INSAS avec Raymond Ravar.

Paul ENRIEU était un passionné d'auteurs engagés. Il jouait BRECHT quand j'interprétais Racine ou Claudel. Nous n'avions pas vraiment la même orientation!

Impossible de terminer ce billet sans parler de :

Anne MAREV : Un tempérament ! Ensemble, nous avons joué au National : « La fille à la Fontaine ». Puis, dans ce même théâtre et pour une tournée à l'étranger, elle reprit le rôle d'Abigail que j'avais crée dans : « La chasse aux sorcières » de A. Miller. Moi, j'étais enceinte jusqu'aux dents ! Ensuite elle fit carrière des films et des interviews, devint journaliste, paraît-il, créa le théâtre de l'Etuve à Liége.

Contrairement à ce qu'on s'est permis d'écrire à son sujet, Anne Marev n'était pas : « un caractère de cochon » mais : Un Caractère tout court ! Certes ! Souvent dérangeante par son parler franc. Avec raison, elle dénonçait les injustices, tout ce qui allait de travers. Elle en a autant bavé pour survivre que pour défendre sa liberté de parole. Alors, Paix à ses Cendres, voulez-vous.

Voilà, mes chers Confrères disparus, j' ai apporté ma Pierre à l' Edifice pour que votre part d' Eternité reste vivante dans les Mémoires qui sommeillent...

Madeleine Rivière.

Hommages

Paula Brent



Elle était danseuse étoile lorsque je l'ai connue pendant les années fastes de l'opérette et opéra au PBA de Charleroi .

J'ai conçu pour elle une très vive admiration pour ses qualités artistiques, son grand talent et son professionnalisme ; totalement dédiée à son art , très exigeante pour elle même ; et à l'inverse des "Etoiles "souvent capricieuses ou fantasques, Paula était la gentillesse même, sage, réservée, faisant preuve d'un grande modestie, respectueuse du public et toujours souriante.

Elle nous a quitté pour prendre place au firmament des Etoiles et inoubliablement dans nos cœurs.

Jean Bonato



Conseil d'administration

Suite aux élections de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 5 mars 2018 :

<u>Président</u>: Pierre Dherte (2019-2022)

Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43 1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Vice-Présidents:

 Jacques Monseu
 (2018-2021)

 Bd G. Van Haelen, 43
 02/346 56 29

 1190 Bruxelles
 jacquesmonseu@hotmail.com
 0477/50 07 46

 Julie Basecqz
 (2017-2020)

 Rue Comte de Meeus,19
 0475/31 64 31

Rue Comte de Meeus,19
1428 Lillois info@juliebasecqz.com

Secrétaire générale trésorière:

Audrey Devos (2017-2020) Clos de la Ballade, 29/9 0497/22 59 46

1140 Bruxelles <u>audrey.devos@yahoo.fr</u>

Administrateurs:

 Stéphane Ledune
 (2018-2021)

 Rue Molensteen, 50
 0479/27 33 07

1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com

Bernard Breuse (2017-2020)
Rue Jan Bollen,11 0499/276074

1020 Bruxelles <u>bernardbreuse@skynet.be</u>

 Magali Genicq
 (2019-2022)

 Avenue Ducpétiaux, 148/9
 0496/51 44 75

1060 Bruxelles <u>magaligenicq@hotmail.fr</u>

Thibaut Delmotte (2019-2022)
Place Saint-Denis, 46/2 0486/684 902

1190 Bruxelles <u>thdelmotte@gmail.com</u>

Guy Theunissen (2017-2020) Rue Matthys,43 0478/962 002

1350 Orp-Jauche <u>guytheunissen@maisonephemere.be</u>

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

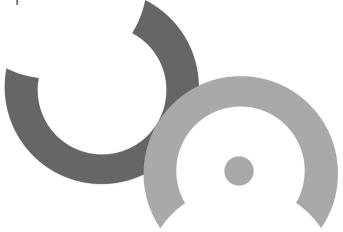
Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés <u>sur</u>
<u>demande écrite</u> aux
membres affiliés depuis un
an minimum et en règle de
cotisation)

- Allocation de naissance
 186 € par enfant.
 Document à fournir:

 photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.
- 2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).
- 3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:
- de 65 à 69 ans (95 €) - à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir:
photocopie de la carte
d'identité. Dans tous les
cas, indiquer le numéro de
compte bancaire sur lequel
la somme sera versée.



UNION DES ARTISTES

Sous certaines conditions:

- 1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
- 2. Prêts d'argent sans intérêt.
- 3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Evelyne Esterzon (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
- 4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

Depuis 2012,

accès gratuit dans les théâtres

sur présentation de la carte de membre. (voir conditions)

De plus :

Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

Demande d'admission

Union des Artistes du Spectacle



Questionnaire d'adhésion :	Questionnaire pour notre fichier :
Pseudonyme :	Couleur des yeux :
Patronyme :	Couleur des cheveux :
Prénoms :	Corpulence :
Lieu et date de naissance :	Taille :
État civil :	Sports pratiqués :
Nationalité :	Langues parlées couramment :
Nom & prénom de l'époux(se) :	Autres aptitudes spéciales :
Activité dans le spectacle :	Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)
Date des débuts :	
Adresse :	Je certifie par la présente que les informations ci-jointes sont exactes et actuelles
	Signature du candidat:
Téléphone :	Parrainage: 1 membre de l'Union depuis un an au moins. (Le parrain certifie que le candidat est professionnel) Le nom en MAJUSCULE et la signature:
Fax :	
Portable :	Toindus :
Courriel :	Joindre : - 1 photo d'identité pour la carte de membre, - 1 photo de qualité pour le fichier, - 1 C.V. avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en
N° de compte bancaire :(IBAN)	scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 30 €) sur le compte

BE57 0000 2071 3035 et à me conformer aux statuts qui régissent l'association.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora 1000 Bruxelles Tél. & Fax: 02/513.57.80 Courriel: <u>info@uniondesartistes.be</u>

Site Internet: http://www.uniondesartistes.be